

Election du vice-président de la commission de la recherche du conseil académique de l'université Toulouse III - Paul Sabatier

**Commission de la recherche du conseil académique
du 25 janvier 2024
Délibération 2024/01/CR-002**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment les articles 41 et 42 ;

Vu la délibération du conseil d'administration 2024/01/CA-059, relative à l'élection de la présidente de l'université Toulouse III-Paul Sabatier ;

Considérant la candidature de Monsieur Matthieu Arlat à la vice-présidence de la commission de la recherche proposée par Madame la présidente de l'université ;

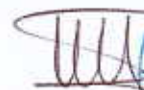
Considérant que la majorité absolue des membres en exercice est requise ;

Après en avoir délibéré,

Monsieur Matthieu Arlat est élu à l'unanimité vice-président de la commission de la recherche de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, au terme d'un scrutin à main levée.

Toulouse, le 25 janvier 2024

La Présidente,



Odile Rauzy



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 39

Nombre de voix favorables : 39
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prend pas part au vote : 0